EAU POTABLE

Un comité citoyen pour la régie Eau Seine & Bièvre

Pour permettre à ses usagers de participer à la réflexion et aux décisions sur les enjeux de tarification, proximité, qualité du service, préservation de la ressource, la régie lance un comité citoyen.

Publié le 28 mars 2024

A terme, dès 2025, 2 de ses membres siègeront au Conseil d'administration de la régie pour une réelle représentativité des usagers au sein des instances.

Les habitants des villes d'Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly et Vitry-sur-Seine sont donc invités à s'inscrire via un formulaire afin de manifester leur intérêt pour le sujet.

> *Depuis le 1er janvier 2024, la Régie Eau Seine & Bièvre assure la distribution d'eau potable sur le périmètre de neuf communes du Val-de-Marne.*
>
> *Le projet politique fixé pour le nouveau service de l'eau est celui de la maîtrise du prix associé à un renouvellement du patrimoine ambitieux, de la préservation de la ressource en eau, de la proximité et qualité de service, et encore de la solidarité.*
>
> *Les élus ont ainsi voulu placer la question de l'eau au centre d'un débat public inclusif et de long court, laissant une place inédite aux habitants-usagers-citoyens. Afin de mobiliser des citoyens et notamment ceux éloignés de la parole publique, qui pourront s'investir sur le long terme, il a été retenu la formule d'un comité citoyens qui soumet par l'intermédiaire de ses représentants en Conseil d'administration, des avis et des propositions.*

Aller plus loin

Eau potable

Les lois du 27 janvier 2014 et 7 août 2015 ont délégué au Grand-Orly Seine Bièvre la compétence de plein droit "Eau et Assainissement". En tant...

Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP748
94 398 Orly aérogare
Cedex

01 78 18 22 22